

HOMMAGE A PHILIPPE GAUBERT

L'amer regret que nous cause toujours la disparition si brutale et si inattendue de ce grand ami disparu soudainement en pleine activité créatrice trouve quelque consolation dans la pensée qu'il n'est pas mort tout entier, qu'il laisse derrière lui une œuvre par laquelle se perpétuera son nom et le souvenir d'une carrière au cours de laquelle il se voua tout entier au service de l'art musical, pour lequel il était magnifiquement doué.

Certes, rien de ce qui était beau ne lui était étranger, il avait cette faculté magnifique de l'enthousiasme et de l'admiration qui est le don de tous les vrais artistes et nous nous rappelons ces discussions ardentes, passionnées sur les lettres et la poésie qui se poursuivaient parfois si tardivement dans la nuit. Mais la musique était pour lui le lieu sacré et il n'y avait qu'à se taire et à l'écouter quand il se prenait à évoquer quelque œuvre de circonstance ou il avait dirigé certaines grandes œuvres de Mozart, de Berlioz ou de Beethoven.

Pour lui, il était modeste. Et nous redoutions un peu qu'après sa mort on le fût trop en ce qui le concernait. Aussi nous est-il agréable de constater qu'il n'en est rien.

De son vivant, comme directeur de l'Opéra et chef de la célèbre phalange musicale, la Société des Concerts du Conservatoire, il se trouvait en situation de faire jouer souvent ses œuvres par les grands orchestres parisiens. Il avait scrupule à user de cette influence et c'est trop rarement qu'on entendait ses poèmes ou ses symphonies.

Aussi est-ce avec joie que depuis sa mort nous constatons qu'elles sont fréquemment exécutées par les orchestres parisiens.

La semaine dernière, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa disparition, la radio lui a consacré une belle audition tout à fait digne de lui.

Le célèbre flûtiste Marcel Moyse, qui fut un de ses élèves, a interprété avec son beau talent un Concerto pour flûte et orchestre qui est, suivant l'expression même du présentateur, une des plus belles pages écrites pour la flûte dont Philippe Gaubert reste le maître incontesté.

Dans la même séance, on nous fit entendre quelques-unes de ses mélodies écrites sur des ballades de Paul Fort et des poèmes de Baudelaire.

Enfin l'Orchestre de Radio-National — qui est une des meilleures compagnies musicales de notre temps — exécuta la grande *Symphonie en fa*, une des œuvres maîtresses de Philippe Gaubert. Elle était dirigée par François Fournet qui, lui aussi, comme chef d'orchestre, a reçu les leçons de notre compatriote et qui, sur ses traces, est en passe de devenir un des meilleurs chefs de notre époque.

Les dons magnifiques de Philippe Gaubert se sont déployés dans cette symphonie qui restera parmi nos belles pages musicales et prendra rang au milieu des œuvres des grands maîtres.

Ce concert était précédé d'une « présentation » où la noble carrière de Philippe Gaubert était évoquée en termes dignes d'elle et que ses amis ont entendue avec une profonde émotion.

LYCEE GAMBETTA RESULTATS DES CONCOURS ET EXAMENS EN 1943

Concours des Bourses. — 1^{re} série : Couderc; 2^e série : Aubry, Bousquet, Duthu, Rigal, Vignon; 3^e série : Auzeley, Bassoul, Pinthon.

Baccalauréat. — Mathématiques : Barrière (bien), Bettini (a-b.), Boudet (a-b.), Cappel (a-b.), Coste (a-b.), Delpech (a-b.), Kuhn, Lacaze, Leymarie (a-b.), Malevergne (bien), Morer, Nault, Solacroup, Vaissie.

Philosophie-Sciences : Marmisse, Mas-sol.

Philosophie-Lettres : Arnaudet, Blanc, Calvet, Cazes, Coulon, Grenier, Lagarde, P.-Marius, Lanxat, Ricros, Roux (a-b.), Viglier.

Première A : Basile (bien), Fabre Michel, Faure, Gayet (bien), Guiraudet (a-b.), Jourdan, Mailhol, Mazars, Mazeurolles (a-b.).

Première B : Bennet (a-b.), David, Delmonte (bien), Faure, Lasconbes (bien), Magné, Mourgues, Ségala, Simoneau.

Première C : Castera, Fontanil (bien), Laviale, Marty, Panouze, Sanchez.

Première M : Barry, Pouzols, Rigal, Sagnes, Serres, Tchernivsky.

Elèves-instituteurs : Bordes (a-b.), Cautineau, Delpy, Fabre, Fargeas (a-b.), Lablanche, Latande (a-b.), Lepetit (a-b.), Marrot, Mesnard (a-b.), Vergnet, Vincent.

Dans l'Université

M. Boussagol, recteur de l'Académie de Dijon, est nommé recteur de l'Académie de Montpellier.

Les vieux Cadurciens ont gardé le meilleur souvenir de M. Boussagol qui fut pendant quelques années professeur d'espagnol au Lycée Gambetta.

Nous présentons au distingué et sympathique recteur nos cordiales félicitations.

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. J. Vaissie, huissier à Cahors, décédé à l'âge de 52 ans à la suite d'un douloureuse maladie.

M. Vaissie avait pris la suite de l'étude de M. Boyer il y a un an environ et il avait acquis rapidement la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

Nous adressons à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Chez les Pupilles de la Marine

La distribution des prix aux Pupilles de la Marine aura lieu jeudi matin, à 9 heures, au Théâtre municipal.

LA MAISON MAURICE RAVAIL AUX 100.000 PALETOTS

4, rue Marchal-Joffre — CAHORS

informe sa fidèle clientèle qu'à partir du 5 août prochain elle se tient à sa disposition pour prendre les inscriptions relatives aux vêtements de travail, et qu'elle mettra tout en œuvre pour lui donner satisfaction dans le plus bref délai.

Remetture annuelle pour congés payés du 18 juillet au 2 août inclus.

Le Docteur Jean Aillet prévient son aimable clientèle que le cabinet dentaire sera fermé du 12 juillet au 2 août.

A NOS LECTEURS ET ABONNES

Nous informons nos lecteurs que les ateliers et bureaux de l'Imprimerie seront fermés du 25 juillet au 15 août (congés payés du personnel). Le Journal du Lot ne paraîtra pas durant cette période.

Le devoir français

Le président Laval faisait remarquer dans un de ses récents discours que c'est une « singulière façon de concevoir le salut de notre pays que d'envisager le massacre de nos populations ». Comme pour apporter à cette déclaration une sorte d'attestation lugubre, les avions anglo-américains bombardent sans relâche, ces temps-ci, des localités françaises. Tout récemment, on comptait encore 87 morts et 270 blessés dans la région parisienne.

Nous n'avons, nous, qu'à pleurer nos morts, à tâcher de soulager leurs familles, à apporter aux blessés l'appui de notre sollicitude. Mais ces tragiques péripéties de la guerre appellent d'autres résolutions de notre part, à nous Français qui ne faisons point la guerre et qui, pourtant, en recevons de cruels éclats.

Le Maréchal Pétain et M. Pierre Laval nous ont souvent répété qu'il ne fallait attendre notre salut que de nous-mêmes. Nous ne dirons jamais assez cette vérité amère, mais évidente.

Nous n'avons à attendre de personne une commisération particulière. La guerre

est impitoyable, et, pour frapper leurs adversaires, les Anglo-Américains n'hésitent pas à frapper les neutres et, parmi les neutres, ces malheureux sans défense que sont les travailleurs des champs et de l'usine.

N'espérons donc point que des faveurs nous soient accordées quand le canon se sera tu. Nous n'aurons que ce dont nous nous serons assurés nous-mêmes l'obtention. Les réalités internationales sont farouches et, le moment venu « du règlement de comptes », on s'en apercevra tout autant qu'aujourd'hui. Appliquons-nous donc à réserver nos forces pour le moment des négociations.

Maïs la force, pour nous, c'est la discipline et c'est le travail. Désarmés comme nous le sommes à la suite de nos revers militaires, nous n'avons de recours que dans notre volonté de supporter dignement les épreuves actuelles et d'accroître par notre labeur les vertus politiques et économiques de la nation.

Travaillons donc effectivement; ce sera travailler au salut de la Patrie.

CONSEILS POUR LES BATTAGES

Le Génie Rural communique :

Dans les circonstances économiques actuelles, l'intérêt du pays commande d'éviter toute perte de produits alimentaires. Les destructions des récoltes causées par le feu tendent à s'accroître fâcheusement. Il y a donc lieu de mettre en œuvre tous les moyens pouvant accroître la protection des récoltes contre les incendies. Les conseils ci-dessous tendent vers ce but :

— Pendant la moisson, le sens de marche du tracteur à gazogène devra laisser le générateur du côté opposé à la coupe de la moissonneuse tractée ;

— Les meules seront établies à proximité des bâtiments d'exploitation ou d'un lieu habité pour en faciliter la surveillance effective de jour et de nuit ;

— Les autres communes de battage devront être multipliées, pour réduire au minimum le volume des récoltes réunies en un même point ;

— Sous les hangars élevés au centre des bâtiments d'exploitation, le volume des récoltes ne devra pas autant que possible dépasser 2.000 mètres cubes par hangar ou groupe de hangars dans un rayon de 30 mètres ;

— Dans toutes les fermes où la proximité d'une ligne électrique le permet, l'emploi d'un moteur autre que le moteur électrique sera prohibé dans ces hangars ;

— Sur les chantiers de battage l'emploi d'un extincteur à mousse d'au moins neuf litres doit être recommandé, il sera placé à proximité de l'ouvrier chargé de la protection contre l'incendie ;

— Partout où l'importance des battages le justifiera, il sera formé et équipé au sein de l'équipe de battage proprement dite une équipe de sécurité ;

— D'autre part, MM. les entrepreneurs de battage et récolteurs sont invités à prendre connaissance dans les Mairies de l'arrêté de M. le Préfet du Lot édictant certaines règles relatives à la moisson, au logement des récoltes et aux battages, pour la protection des récoltes contre l'incendie.

POUR PARER

A LA DISETTE FOURRAGERE

La grande sécheresse qui sévit avec persistance dans la région provoque une crise de production d'une gravité sans précédent dans les annales agronomiques.

Toutes les cultures sont affectées, mais c'est le déficit des productions fourragères qui risque d'avoir des conséquences désastreuses pour l'élevage.

L'agriculteur doit y parer en prévoyant d'urgence un plan de production, en tenant compte des possibilités d'approvisionnement en semences :

1^o Semis de maïs comme plante fourragère jusqu'à fin juillet ;

2^o Semis de raves d'Auvergne après moisson ;

3^o Récolte des renouards provenant de Pémondage de peupliers, de frênes, d'ormesaux et de châènes ;

4^o Collecte des balles de blé au battage ;

5^o Semis de colza et de navette dès le mois d'août en vue d'obtenir une récolte susceptible d'être utilisée à la fin de l'hiver ;

6^o De septembre à octobre, semis de trèfle incarnat, de vesce d'hiver. [Communiqué de la Direction des Services Agricoles du Lot.]

Cour d'Appel d'Agen

La section spéciale de la Cour d'Appel d'Agen a condamné, pour activité communiste ayant pour but le regroupement de la jeunesse pour empêcher l'application des mesures sur la relève et provocation à la désobéissance, propagande pour tracts et détention de ces derniers :

Roger Pestourie, de Gignac (Lot), à 5 ans de travaux forcés, par défaut ; Antoine Laval, forgeron à St-Sozy, à un an de prison et 1.200 fr. d'amende ; Paul Brunerie, employé de chemins de fer à Gignac, à 3 mois de prison et 1.200 fr. d'amende ; Marcel Constant, cultivateur à St-Sozy, à 15 mois de prison et 1.200 fr. d'amende ; Jacques Gourrou, ouvrier boulanger, à 2 ans de prison et 1.200 fr. d'amende.

Service d'entraide

des jeunes travailleurs français en Allemagne

Envoi de colis. — A partir de maintenant, on peut envoyer directement des colis de toutes les gares du département en Allemagne.

Il faut se munir pour cela à la gare de départ d'une feuille d'expédition dont le prix est : moins de 5 kg. : 1 fr. 10 ; plus de 5 kg. : 2 fr. 20, ainsi que de deux déclarations pour les douanes françaises et étrangères. Il faut joindre à l'intérieur du colis un bulletin portant le détail des objets contenus dans le colis. Il faut d'autre part mettre sur le colis la liste des objets contenus dans celui-ci.

Leur poids est autorisé de 1 à 20 kg. L'envoi du tabac est autorisé jusqu'à 1 kg. Sont expressément défendus les liquides, les denrées périssables, les journaux.

Déraillement du train de Libos

Samedi soir, le train de Libos qui arrive à Cahors à 16 h. 50 a déraillé à 50 mètres environ avant la station de Mercuès. Deux roues du tender sont sorties des rails et ont occasionné des dégâts matériels à la voie sur un parcours de 150 mètres.

De ce fait, le train partant de Cahors à 18 heures 23 a subi 3 heures de retard.

Chronique des Théâtres

Au Théâtre Municipal, le 23 juillet, en soirée, pour la première fois en France : « LES NUITS DE BARCELONE », la grande féerie franco-espagnole de Radio-Andorre.

30 artistes vedettes, 30 tableaux typiques. 3 heures inoubliables.

Le Docteur Jubin consultera à St-Géry tous les jeudis à la place des mercredis.

APRES LE BOMBARDEMENT DE L'EST DE LA FRANCE

Dans l'une des villes de l'Est atteintes par le bombardement américain de la nuit de mercredi à jeudi, on compte 50 morts, 40 blessés graves, une centaine de blessés légers.

Dans une autre, 94 morts, 200 blessés graves qui ont pu être hospitalisés et 300 blessés légers. Il y a en outre, ici et là, un certain nombre de disparus.

La population, si sévèrement éprouvée dans sa chair, l'a été également dans ses biens, de nombreuses maisons, pour la plupart des demeures d'ouvriers, ont été complètement détruites, d'autres rendues inhabitables.

De magnifiques actes de dévouement doivent être signalés. Le maire d'une ville sinistrée ayant perdu son fils, son adjoint, son secrétaire de mairie et alors que sa maison était calcinée, n'en a pas moins continué ses fonctions et a secouru ses malheureux administrés.

Le gouvernement a mis une somme de deux millions à la disposition des sinistrés.

Une nouvelle fois, les avions anglo-américains sont venus jeter sur une ville du Nord de la France, déjà durement éprouvée, la désolation, la ruine et la mort.

Lundi, vers 18 h. 30, une dizaine de bombardiers britanniques ont survolé le centre de la ville, jetant leurs bombes au hasard. L'attaque a été rapide. Un grand nombre de maisons d'habitation ont été détruites.

On comptait dans la soirée 20 morts et une soixantaine de blessés.

La situation à la Martinique

Le manque de nourriture et d'un grand nombre de marchandises de consommation quotidienne se fait sentir à Fort-de-France de façon dramatique. Depuis sept semaines, la population n'a plus de pain et manque également de viande, de graisse, de riz, de haricots. Tous les aliments sont rationnés. Les boutiques sont fermées et celles qui restent ouvertes n'ont pour ainsi dire aucune marchandise à vendre. De graves maladies provenant de la sous-alimentation sévissent actuellement dans la population.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 20 h. 45. Dimanche matinée à 14 h. 45. Un film charmant : AU GRE DU VENT, avec Hannelore Schroth. Complément et Actualités.

PALAIS DES FETES

Mercredi 21, jeudi 22, samedi 23 juillet, soirée 21 h. Dimanche 25, matinée 15 h., soirée 21 h., Harry Baur, Marcelle Chantal dans : LA TRAGÉDIE IMPERIALE (mineurs de 16 ans non admis), avec un bon Complément. France Actualités.

Deux jeunes qui promettent.

Paul Ponsinet, élève du lycée de Saint-Etienne, vient de réussir la rare performance de se classer premier au concours d'admission aux grandes écoles suivantes : Ecole des mines de Paris, Ecole supérieure des mines de Saint-Etienne, Ecole des ponts et chaussées, Ecole supérieure de Paéronautique, Ecole supérieure des industries navales, Ecole supérieure des télécommunications.

Michel Colmant, 17 ans, de Caudry (Nord), a subi d'une façon exceptionnellement brillante les épreuves de la seconde partie du baccalauréat. Il a reçu, en effet, la mention très bien, avec félicitations du jury, en obtenant la moyenne extraordinaire de 19 sur 20. En mathématiques et en philosophie, il eut la note maxima de 30 sur 30.

LE SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Il y a quelques jours, le gouvernement lançait un appel aux jeunes gens des classes 40, 41 et 42 qui, abusés, avaient cru se soustraire aux obligations du S.T.O. Ceux-ci devaient se présenter les 17, 18, 19, 20 juillet dans les mairies où leur situation serait régularisée sans aucune sanction.

Cette large amnistie répondait au souci de voir rentrer dans la légalité des jeunes gens qui s'étaient laissés entraîner par irréflexion ou par aveuglement et étaient devenus les jouets des agitateurs, terroristes, repris de justice, agents à la solde de Pétranger. Nombre d'entre eux regrettaient amèrement leur défaillance d'un jour, mais n'osaient se présenter aux autorités locales par crainte des sanctions prévues.

L'appel du gouvernement n'aura pas été vain. Des réfractaires ayant fait la triste expérience de l'illégalité ont compris leur devoir et leur véritable intérêt. Ils se sont rendus spontanément aux mairies pour y faire régulariser leur situation.

En peu de mots...

● Le gros lot de 5 millions de la 17^e tranche de la Loterie Nationale a été gagné par un cultivateur habitant les environs de Chinon. Il a reçu l'heureuse nouvelle le jour du baptême de son 6^e enfant.

● Deux convois comprenant l'un 805 rapatriés des stalags XIII et 499 des stalags IX est arrivé samedi à midi à Compiègne. Le second comprenant 761 rapatriés des stalags VI est arrivé à 14 heures.

● On annonce qu'une négresse habitant le village de Bento-Gocalges, dans le Brésil méridional, a mis au monde deux enfants dont l'un est blanc et l'autre noir.

● A la suite d'une condamnation encourue devant le tribunal d'Amnécy pour un délit concernant le ravitaillement, l'artiste peintre graveur André Coppiet vient d'être rayé de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

● A partir du 1^{er} août, des dragées pour les baptêmes pourront être obtenues sur présentation de la carte de grossesse, à raison de 2 kilos, en échange du coupon IV (ancienne carte) et n° 1 (nouvelle carte). Déposer le coupon deux mois avant la naissance.

● On annonce la mort de Jean Alavoine, qui fut, voici quelque vingt ans, l'un des plus populaires champions cyclistes. Participant à une course de vétérans, Alavoine a été frappé d'insolation et a succombé dans la soirée.

● Le docteur Edgard Zaepfion, d'Argenton, a été tué à coups de revolver. Il semble qu'il s'agisse d'un crime politique, car le docteur Zaepfion appartenait au parti franciste. Il était le fils de M. Zaepfion, conseiller à la Cour d'appel de Caen.

Echos

Du nouveau...

Des expériences ont été poursuivies avec succès, on le sait, sur des poulets et des batraciens, qui ont permis de modifier leur sexe. Jusqu'ici, on n'avait pu opérer que sur des œufs.

Deux savants, MM. Albert Raynaud et Marcel Frilley, ont décidé d'étendre ces recherches aux mammifères. Ils y sont parvenus en employant les rayons X grâce à une technique nouvelle et ingénieuse dont M. Caullery a fait l'exposé à l'Académie des sciences.

COURS DE VACANCES

Nous rappelons que les Cours Universitaires par correspondance organisés pendant les vacances par les professeurs des Lycées de France préparent minutieusement à tous les examens scolaires : entrée en 6^e; examens de passage; certificats d'études classiques ou modernes (classe de 3^e); brevets; baccalauréats; examens d'entrée aux Facultés des Lettres; certificats de licence de latin, grec ou littérature. Nous attirons l'attention des élèves bacheliers et lettres sur l'examen d'entrée à la Faculté des Lettres auquel ils doivent satisfaire pour être inscrits comme étudiants. Les devoirs de vacances de cette catégorie d'élèves sont corrigés par des professeurs spécialistes de l'enseignement supérieur ou de 1^{er} supérieur.

Pour tous renseignements et pour toutes inscriptions, s'adresser à M. Péron, professeur au Lycée, 2, quai de la Verrière, Cahors.

VOYAGES PAR LE TRAIN PENDANT L'ÉTÉ

La S.N.C.F. est dans l'impossibilité de doubler les trains pendant l'été. Aussi, le public est-il instamment invité, dans son propre intérêt, à restreindre ses déplacements et à ne voyager que pour des motifs absolument impérieux pendant les périodes de pointes de trafic : fin juillet et début août, fêtes du 15 août, fin août et début de septembre, fin septembre et début octobre. Il lui est, en outre, rappelé que des fiches d'admission sont exigées pour l'accès à certains trains.

Distribution d'alcool à brûler et de pétrole

La Mairie de Cahors nous communique : Les titulaires de la carte d'alcool sont invités à passer à la Mairie à partir du 20 juillet pour retirer les bons du trimestre.

La présentation des cartes d'alimentation et de bois est obligatoire. Le pétrole de juillet sera distribué à la même date.

Chaussures « Usage Ville »

Par décision du Comité d'Organisation du Commerce de la Chaussure, il est désormais interdit aux commerçants d'exposer à l'étalage des chaussures de catégorie « Usage Ville » pour hommes et pour femmes.

La cambriole

Dans la nuit de samedi à dimanche, une tentative de cambriolage a été commise dans un magasin de chaussures exploité à Cahors par Mme Bénéche.

Le cambrioleur, après avoir cassé un carreau de la devanture du magasin, s'est emparé d'une paire de chaussures de travail. Mais le bruit produit par le bris du carreau avait attiré l'attention des voisins qui se levèrent et se mirent aux fenêtres. Le cambrioleur prit la fuite.

VICHYBOL

active Foie et Intestin

LABOR. HÉLÉN. CHATEAUX-ROUX - Viso N° 846. P. 4665

SPORTS

CYCLISME

La Pédale Cadurcienne organise à Cahors, le dimanche 1er août 1943, le Grand Prix Cycliste de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale, catégories Cadets, Juniors, Amateurs. Le départ sera donné à 15 heures devant le café de Bordeaux et la distribution des dossards aura lieu à 14 heures.

Cette épreuve est dotée de 2.000 francs de prix, répartis de la façon suivante : 500 francs au premier; 400 francs au second; 300 francs au 3^e; 200 francs au 4^e; 150 francs au 5^e; 100 francs aux suivants et plusieurs autres prix. L'itinéraire comporte un circuit routier de 75 kilomètres environ et traversera les localités suivantes : Cahors, Mercuès, côte d'Espère, Labastide-du-Vert, Castelfranc, Prayssac, Puy-l'Évêque, Grézels, Anglars-Juillac, Albas, Luzech, Parzac-Gare, Douelle, Pradines, Cahors par la fontaine des Chartreux, St-Georges. Arrivée café de Bordeaux.

Engagements jusqu'au 30 juillet, dernier délai, contre la somme de 5 francs et le numéro de la licence. S'adresser à M. Gontier, rue St-Barthélémy, n° 10, Cahors (Lot).

ATHLÉTISME

Nous avons le plaisir de faire savoir au public cadurcien que le terrain du Stade Lucien-Desprats a été choisi pour y faire disputer le 1^{er} août prochain l'une des demi-finales du Championnat interclub de 2^e catégorie.

Cette poule réunira : l'U.S.S. Agen, champion 1942, et les équipes du Stade Toulousain, S.C. Decazeville et l'équipe du Stade Cadurcien. Deux clubs seront qualifiés pour la finale.

Nous tiendrons nos amis sportifs au courant de cette importante rencontre et donnerons la formation des équipes de toutes ces Sociétés.

Nous apprenons, en dernière heure que le Stade Lucien-Desprats sera le théâtre, le 15 août, d'une grande rencontre inter-comité. Cette réunion serait une des plus importantes pour la saison 43 dans la zone sud.

ATHLÉTISME (suite)

Nous apprenons, en dernière heure que le Stade Lucien-Desprats sera le théâtre, le 15 août, d'une grande rencontre inter-comité. Cette réunion serait une des plus importantes pour la saison 43 dans la zone sud.

Pour extrait conforme, Le Greffier en Chef, Chevalier de la Légion d'Honneur, BONNEFOUS, Vu au Parquet, Le Procureur de la République, ILLISIBLE.

CAHORS

Aïdes

Soutenance de thèse. — Le 16 juin dernier, notre jeune compatriote M. le Docteur Salinié soutient sa thèse devant la Faculté de Montpellier, y exposant le sujet : « La dissémination des bacilles de la typhoïde par les anciens malades ». Et cette soutenance que le jury lui accorda la plus brillante mention « très honorable avec échange ». Ajoutons pour les profanes que la mention « très honorable avec échange » est jugée digne d'être échangée avec les autres Facultés de médecine de France et de l'étranger afin d'en communiquer les sérieux références, ce qui en rehausse tout naturellement l'intérêt.

Au jeune docteur Salinié, médecin de marine; à sa grand-mère, Mme Salinié, veuve de notre ancien et sympathique maire d'Albas; aux parents du jeune docteur; à sa fiancée, Mlle Vidal, fille du Docteur Vidal, de Luzech, nous offrons nos chaleureuses félicitations et nos compliments. — E. L.

Accident de fenaison. — M. Pezet Maurice, premier adjoint au maire, est tombé du siège de la faucheuse sur la lame. Un tel accident aurait pu être terrible sans le sang-froid du conducteur, Bouyé Yvon, qui maîtrisa l'attelage et immobilisa la machine. M. Pezet n'a que des blessures superficielles au bras et la guérison sera assez rapide. C'est ce que nous souhaitons à notre sympathique compatriote.

Castelfranc

La maraude. — Des maraudeurs se sont introduits, pendant la nuit, dans les jardins de Mme Bordes et de M. Mousselet et ont emporté une grande quantité de légumes.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Puy-l'Évêque

Baccalauréat. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Jacques Castéra, élève du lycée Gambetta, vient d'être définitivement reçu au baccalauréat première partie.

Nos félicitations au lauréat qui est le petit-fils de l'excellent Dr Roumau.

Avis aux planteurs. — L'inventaire des plantations de tabac commencera le 31 juillet dans la commune de Puy-l'Évêque. Actuellement les planteurs peuvent retirer leur permis de culture au secrétariat de la mairie de 9 h. à 11 h. 1/2. Pour nos prisonniers. — Nous sommes en mesure de vous annoncer que c'est samedi 24 juillet à 21 h. et dimanche 25 à 15 h. (heure légale) que les élèves et anciens élèves de nos écoles publiques nous feront assister à un beau spectacle de choix. De beaux programmes illustrés par nos jeunes et futurs peintres humoristes en donneront tous les détails. Hâtez-vous de retirer vos places. La location est ouverte à la pâtisserie Thouron. N'oubliez pas que tout le bénéfice sera versé à la Caisse communale du colis du prisonnier.

Vareire

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean Lagarde, propriétaire au Mas-de-Bourel, décédé à l'âge de 78 ans.

Nous adressons à la famille du regretté disparu qui comptait de vives sympathies dans notre commune nos sincères condoléances.

Hymène. — Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de M. René Bès avec Mlle Christiane Sarrazin et de M. Joseph Astruc avec Mlle Albine Guiral. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

CREDITS SANS INTERETS

jusqu'à concurrence de 100 pour 100 de la valeur du gage, grâce à la Coopérative Financière.

A chaque Famille « SA MAISON »

Constituez-vous des « Capitaux-Coopératifs » en prévision d'une acquisition ou d'une construction.

Avantages spéciaux pour les TERRIENS. « ACCES » à la propriété POUR TOUS.

Remboursement en 200 mois ou 250 mois (ou plus rapidement). Seuls frais généraux : 1 fr. 30 % l'an env.

Correspondants demandés
Ecr. : CREDIT MUTUEL AGRICOLE ET FONCIER
15, Boulevard de la Madeleine Paris, 1^{er} — Tél. Opé. 70-92
ou M. ESCANDE, villa « Yvette »
Chemin de l'Abbaye, Montauban

LA HUTTE D'ACAJOU

PAR GERMAINE ACREMANT

N° 11

— Je le lui demanderai...
— Bien ! Tu es plus obéissante...
— Si Delphine a répondu ainsi c'est qu'elle tremble. Elle recule instinctivement.
— Si elle pouvait sauter dans sa barque et se sauver ! L'homme la suit pas à pas :
— Pour me prouver que tu es sincère...
— Quoi encore ?
— Il me faut un gage...
— Je ne comprends pas...
— Embrasse-moi...
— Jamais de la vie !...
— Comme il fait le geste de la saisir par le poignet, elle bondit vers son escabeau, elle tombe plutôt qu'elle ne descend le long de la bordure. Encore deux secondes et elle sera loin ! Mais l'autre est vif aussi. Il va sauter sur elle. D'un coup de ruyon en plein visage, elle l'arrête net. Il tombe dans le canal. Sans même se retourner, elle se sauve. Pas assez vite, hélas ! pour ne pas l'entendre crier :
— Tu me le paieras, canaille !

FIGEAC

Figéac

Fermeture annuelle des boulangeries. — Les boulangeries de Figéac informent leur aimable clientèle que les boulangeries seront fermées pour les congés annuels, aux dates ainsi fixées : Du 2 au 17 août : boulangeries Marty, Maignol, Grégoire.
Du 16 août au 2 septembre : boulangeries Trovina et Tissier.
Du 3 au 18 septembre : boulangeries Bernadette et Truel.
Du 17 septembre au 2 octobre : boulangeries Gasc et Boutan.

Bagnac

Ecole des Chartes. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellente compatriote Mlle Suzanne Auliac, licenciée ès lettres de la Faculté de Paris, fille de M. et Mme Auliac, commerçants à Bagnac, vient de terminer ses études à l'école des Chartes avec le diplôme d'archiviste paléologue. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Latronquière

Grave accident. — M. Lagarrigue, propriétaire au hameau des Cours, a été renversé par ses bœufs qui conduisaient un char de foin.
Une roue du char passa sur le corps de M. Lagarrigue qui a été très gravement blessé.

Quissac

Les vols de récoltes. — La maraude bat son plein dans notre commune. Ces jours derniers, le jardin de Mme Gras a été vidé de ses légumes et plusieurs propriétaires constatent souvent que des fruits et des légumes sont volés dans leurs jardins.
Une enquête est ouverte.

Thémines

Baccalauréat. — Mlle Suzanne Albet vient d'être reçue définitivement à la 1^{re} partie du baccalauréat, section A. Nos vives félicitations.

Livres. — La persistance de la sécheresse porte un grave préjudice aux futures récoltes. Les moissons battent leur plein.

Saint-Céré

Pêche aux écrevisses. — La pêche aux écrevisses est ouverte à partir du 15 juillet jusqu'au deuxième dimanche d'octobre.

Nécrologie. — Mardi ont eu lieu les obsèques de Mme Veuve Nastorg, décédée à son domicile, faubourg Lascabanes, à l'âge de 88 ans. Nous adressons nos condoléances à la famille.

Services agricoles. — Nous apprenons avec plaisir que M. Mahou, dont la famille est repliée à St-Céré depuis 1940, vient d'être rapatrié d'Allemagne et affecté à la direction des services agricoles du Lot en qualité de directeur-adjoint. Nos plus sincères félicitations.

Athlétisme. — Favorisée par un temps splendide la réunion sportive organisée dimanche 11 juillet sur l'initiative de M. Lebouc, moniteur d'Antibes, avec la participation des athlètes locaux a obtenu un plein succès.

Devant un public nombreux, intéressé par les épreuves disputées avec ardeur par nos champions, de réelles valeurs se sont révélées.

Nous souhaitons vivement que cette épreuve soit suivie de nombreuses autres dans notre région où les dirigeants et nos jeunes comprendront enfin la valeur et la nécessité de l'athlétisme.

Sports-boules. — La Boule sportive st-cérénoise organise le dimanche 1^{er} août son grand concours annuel sous la présidence de M. Darnis, maire de St-Céré. Le concours est doté de 3.000 fr. de prix. Il est ouvert à tous les joueurs titulaires de la licence 1943. Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 29 juillet inclus. Ecrire au siège social, café Sulpice, ou téléphoner au n° 36, M. Champ, secrétaire.

Toutes les sociétés de la région sont cordialement invitées. — Le Bureau.

Epaves. — Une somme d'argent en billets de banque a été trouvée dans le magasin de M. Vertuel, notre dépositaire, qui la tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Une bonne infusion de famille

Dans beaucoup de familles, on conserve la vieille et saine habitude de prendre une infusion après le dîner. Bien inspirées sont les mères de famille qui ont adopté la tisane Vichyfloré. Composé de plantes bienfaisantes, associées au sel Vichy-Etat, la tisane Vichyfloré stimule doucement le foie, les reins, l'intestin et entretient la famille en bonne santé. 11 fr. 90 la boîte, ttes pharmacies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2904.

Quant elle rentre chez elle, Delphine est tremblante encore. Avec des mots entrecoupés, elle explique ce qui s'est passé. Elle n'exagère rien. Elle dit simplement la vérité. Fideline ne manque pas, pour la circonstance, de prononcer : — Ah ! ben alors !... Seigneur Jésus !... Désiré Toba secoue la tête en haussant les épaules d'une façon navrée : — Ça ne m'étonne pas, ma belleotte. Ce petit Floquet est capable de tout. C'est un mauvais lieu... Delphine pleure maintenant silencieusement. Au récit du fait accompli, elle n'ajoute aucun commentaire. Son père est assis. Elle se tient droite entre ses genoux. C'est lui qui, lentement, avec des gestes maladroits, lui retire sa colinette. Il essuie les larmes qui tombent une à une et caresse les cheveux doux et frisés de la jeune fille : — Le père, je vous aime bien, murmure-t-elle. — Ma petite cocotte, je t'aime beaucoup aussi va ! Et plus que tu ne crois !... Fideline a lâché son tricot. Avec la pointe de l'aiguille, qu'elle avait dans les cheveux, elle se gratte la tête jusqu'au sang. Ah ! ce que son mari et sa fille peuvent l'agacer avec leurs tendresses ! Personellement, elle se sent tellement loin de leurs sentiments qu'elle méprise ! Elle préfère, par un acte, manifester sa réprobation de cette sensiblerie. Elle fait claquer sa chaise et sort en criant : — Je porte à manger aux canards...

GOURDON

Gramat

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un superbe garçon, leur troisième enfant, chez M. et Mme Arrestier, agriculteurs à Prengères, et l'arrivée du dixième enfant chez M. et Mme Castel à la Garenne. Nous adressons à ces deux familles nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux aux bébés.

— M. et Mme Issaly, en résidence à Lyon et actuellement chez leurs parents à Costecadeu, viennent d'hériter d'un superbe garçon. Sincères félicitations et meilleurs vœux.

Carnet de deuil. — La population gramatoise a appris avec peine la mort de Mlle Astruit, libraire, place de la Halle, décédée après une courte maladie.

A ses deux nièces et à toute la famille nous adressons nos sincères condoléances.

Martel

Mariage. — Vient d'avoir lieu le mariage de M. Théodore Pourtanel, garde à la police d'Etat à Agen, avec Mlle Irène Boussaguet, s.p., demeurant au Bagadou, commune de Martel. Nos vœux de bonheur.

Nécrologie. — Samedi dernier, 17 juillet, ont eu lieu à Loupchat, commune de Martel, les obsèques de M. Léopold Laval, propriétaire-trufficulteur, ancien combattant de la guerre 1914-1918, décédé après une courte maladie à l'âge de 61 ans. Nos vives condoléances à la famille.

Chute de vélo. — M. Rigal Paul revenait jeudi dernier 15 juillet de sa propriété de Loupchat quand, arrivé au lieu dit le « Kocher Coupé », il fit une chute. Dans cette chute il se démit une épaule. Souhait de prompt rétablissement.

Salviac

Succès. — Notre jeune compatriote M. Jean Malbec, fils de M. Georges Malbec, receveur de l'enregistrement à Agen, neveu de M. le Dr Elie Malbec, vient d'être reçu dans un rang excellent au concours de la magistrature qui a eu lieu à Paris. Nos sincères félicitations au lauréat et nos compliments aux parents.

Accident agricole. — Mme Lacam, épouse de M. Lacam Arthur, propriétaire et courtier en produits agricoles à Pont-Carral, près Salviac, est tombée malencontreusement devant l'attelage des bœufs qu'elle conduisait et s'est gravement blessée à une jambe.

Elle a dû interrompre son travail durant quelque temps. Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

PETITES ANNONCES

A vendre ATTELAGE JUMENT demi-sang anglo-arabe, dressée, voiture et équitation. Adresse au journal.

A vendre MACHINE A COUDRE très bon fonctionnement. Lalande, 17, r. St-Georges, Cahors.

On demande pour Bretenoux une OUVRIERE COIFFEUSE nourrie et couchée. S'adresser : 17, rue Victor-Hugo, Cahors (Visa N° 268).

Le Service du Cadastre demande, pour travaux de bureau à effectuer à Cahors, personnel ayant bonne écriture courante et instruction générale du niveau du Brevet Élémentaire.

Une situation stable peut être assurée à brève échéance suivant âge et aptitudes. S'adresser d'urgence au Service du Cadastre, 27, rue Wilson à Cahors (Visa N° 269).

On demande un DEMI-OUVRIER vélociste et un apprenti présenté par ses parents. S'adresser : 1, rue Clément-Marot (Visa N° 271-272).

Il a été trouvé la semaine dernière deux PORTE-MONNAIE, un porte-carte identité, café de Bordeaux.

AVIS DE DECES

M. SÉRIEYS, chef de division honoraire; Mlle SÉRIEYS Jeanne; Les familles SAUTAREL, CHATONNIER, DELPRAT, GAUZENTE, PRUNET-BOUYSSET, BERTAL, COSSOUL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Madame SÉRIEYS Marie** Veuve SAUTAREL leur sœur, tante et cousine, décédée à l'Hôpital-Hospice de Cahors le 19 juillet 1943, dans sa 78^e année et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu à Cahors le mercredi 21 juillet à 16 heures.

Réunion à l'Hôpital-Hospice à 15 h. 3/4.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE CAHORS, CHEF-LIEU DU DEPARTEMENT DU LOT.

D'un jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Cahors (Lot) jugeant en matière correctionnelle le quatre juin 1943, il a été extrait ce qui suit :

Entre Monsieur le Procureur de la République près ce Tribunal, demandeur et poursuivant, d'une part, Et : DENÈGRE Pierre, âgé de 39 ans, étant né le 4 octobre 1904 à Castelnaud-Montriat, Cahors (Lot), cultivateur, demeurant et domicilié à Castelnaud-Montriat, prévenu de fraude alimentaire, mouillage de lait à 15 et 25 %, d'autre part ;

Condamne DENÈGRE Pierre à la peine de mille francs d'amende. Ordonne l'insertion d'un extrait du présent jugement dans « Le Journal du Lot ». Le condamné, en outre, au remboursement des frais liquidés à sept cent soixante-dix francs.

Pour extrait conforme, Le Greffier en Chef, Chevalier de la Légion d'Honneur, BONNEFOUS, Vu au Parquet, Le Procureur de la République, ILLISIBLE.

ETUDE DE M. F. PRADINES Notaire à Limogne (Lot)

Suivant acte reçu par M. PRADINES, notaire à Limogne (Lot), le 26 juin 1943, enregistré à Cahors le 29 juin 1943, folio 43, n° 221, M. Raymond BACH et Mme Jeanne BACH, son épouse, demeurant ensemble à Limogne, ont vendu à M. Denis BACH et à Mme Anaïs CAPY, son épouse, demeurant ensemble au même lieu, un fonds de commerce d'épicerie-alimentation exploité par eux à Limogne, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage.

La publication de cette vente a été faite au Bulletin Officiel des ventes de fonds de commerce, numéro du 17 juillet 1943.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites à peine de forclusion dans les vingt jours de la présente insertion et seront reçues à Limogne en l'étude de M. PRADINES, notaire, où domicile a été élu à cet effet.

Pour deuxième insertion : PRADINES, notaire.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur MOMMEJAC Basile Vins en gros à Gramat (Lot)

Convocation des créanciers pour concordat ou contrat d'union

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées et admises, sont invités à se rendre :

Le vingt-sept juillet prochain, jour de mardi, à dix heures,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sis au Palais de Justice,

Pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, — sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat, et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur. Toutefois dès aujourd'hui le liquidé affirme régler le 100 0/0 à ses créanciers 2 jours après l'homologation du concordat.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, J. CROZAT.

Une femme bien équilibrée

Ni nerveuse, ni « patraque », mais fraîche et pleine d'entrain, telle est la femme qui lutte contre ses maux par le moyen des Gouttes Florides. Ce remède végétal combat vertiges, lourdeurs de jambes, sang à la tête, etc... Il donne équilibre et bonne humeur. Les Gouttes Florides sont surtout utiles entre 40 et 50 ans. Le flacon, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 90. Ptes Phies, Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3304.

Imp. COUILLON, Le co-gérant : PARLIZIUS C.O.E. 31.2336. — Coueslant, Cahors U.O. 3611. — 20-7-43.

pour toi aucun risque. Hein ? dis que tu me comprends...
— Qui, je hais le petit Floquet.
— C'est que, comme étranger...
— Quoi ?
— Il n'y a pas que le petit Floquet ! — Hein ?
— Pourquoi que tu as accepté de dîner à la hutte, hein, ma belleotte ?
— Oh ! qu'imaginez-vous là le père ? Vous ne comparez pas, j'espère, M. Daniel au petit Floquet ?
— Non... pourtant...
— M. Daniel est bien élevé. Il a toujours été gentil avec moi. Je n'ai rien à lui reprocher. Je ne ferai rien de mal en dinant à la hutte. D'ailleurs je préviendrai moi-même Larius...
— Demain, alors ?
— Comment... demain ?
— Oui. J'ai invité ton fiancé à manger demain avec nous. Ce pauvre garçon ne t'a pas vu depuis trois jours. Je l'ai rencontré. Il m'a dit qu'il s'envenimait. Est-ce que j'ai bien fait de l'inviter ?
— Mais oui, le père.
— Tu lui diras donc demain que tu comptes aller chez M. Chassignes ?
— Je le lui dirai demain...
— Tu es une brave fille ma belleotte. Je n'en avais jamais douté. Embrasse-moi tout de même...
XI
Le lendemain, dès midi, Larius arrive chez les Toba. Fideline, qui est seule à la maison, occupée à la préparation du friot, laisse tomber un bonjour qui ressemble plutôt à un grognement :
(à suivre.)